

7⁹ ENNET

Le magazine municipal de Champagne



Numéro 24 - été 2018

Cahier pratique, travaux, vie de la commune,
associations, reportage, photos...

Mairie

Ouverture : du lundi au vendredi 9h à 12h
Tél : 05 46 97 02 61
Courriel : mairie@champagne17.fr

Bibliothèque

Ouverture : les mardi et jeudi de 16h à 19h

Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Ouverture : de 7h30 à 9h10 et de 16h40 à 19h

Soins et urgences médicales

Deux numéros sont à votre disposition :

► **Le 05 46 27 55 20** en cas de besoin de soins, un médecin vous indiquera la conduite à tenir (ce numéro fonctionne la nuit, le week-end et les jours fériés).

► **Le 15 est limité aux urgences.**

Merci de respecter ces consignes pour une meilleure gestion des urgences.

- . GENDARMERIE 17
- . POMPIERS 18 ou 112
- . MAISON MEDICALE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT ... 05 46 97 01 64
- . EDF
 - Infos clients particuliers 0810 17 6000
 - Conseiller solidarité 05 46 52 10 89
 - Tarif première nécessité 0800 333 123
 - Dépannage 09 72 67 50 17
- . ALLO SERVICE PUBLIC 3939

Assistances maternelles

- . Elvira DAUNAS - 33 avenue René Caillé 05 46 90 01 16
- . Véronique DOURSOUT - 3 chemin sportif 05 46 91 93 66
ou 06 33 34 20 75
- . Hervé DOURSOUT - 3 chemin sportif 05 46 91 93 66

Location du restaurant scolaire

La salle est disponible à la location aux tarifs suivants :

Pour les habitants de la commune

- . Vin d'honneur 30,50 €
- . Journée sans chauffage 76,00 €
- . Journée avec chauffage 92,00 €
- . Deux jours sans chauffage 120,00 €
- . Deux jours avec chauffage 150,00 €

Tarifs forfaitaires de prêt de matériel (tables, tréteaux, chaises, bancs)

- . Forfait pour le prêt de matériel sans transport par les employés .. 30 €
- . Forfait pour le prêt de matériel avec transport par les employés.. 70 €

Pour les tarifs appliqués aux non résidents de la commune, contacter le secrétariat de la Mairie.

Une facture sera établie par le secrétariat pour permettre le paiement des sommes dues.

Déchetterie

RD 18 à St Jean d'Angle (prolongement de l'Avenue René Caillé)
Du 01/04 au 30/09 - L à V : 15h à 19h + S : 8h à 12h & 15h à 19h
Du 01/10 au 31/03 - L à V : 14h à 18h + S : 8h à 12h & 14h à 18h

Sommaire

- **Infos pratiques** 2
- **Urgences** 2
- **Assistances maternelles** 2
- **Location restaurant scolaire** 2
- **Le mot du Maire** 3
- **Le budget communal** 4
- **Les informations de la commune** 5
- **Les travaux de la commune** 6
- **L'école et le nouveau RPI** 7
- **Les infos pratiques** 8
- **Les infos CARO** 11
- **Les animations du 1^{er} semestre 2018** 12
- **Les animations du 2nd semestre 2018** 13
- **Reportage Boulangerie** 14
- **La Gym volontaire** 16
- **L'APE** 17
- **L'histoire de Champagne** 18
- **Le Centenaire de l'armistice 1918** 24
- **La bibliothèque** 26

Restons vigilants...

...pour nous et pour nos voisins.

En cette période de vacances des gens peu scrupuleux visitent les maisons et repartent rarement les mains vides...

Ne laissez pas vos portes ou vos fenêtres ouvertes, même avec les volets « en tuile »...

Si vous êtes témoin d'une infraction, **n'intervenez pas vous-même**, appelez le **17** ou la gendarmerie de St Agnant au **05 46 83 30 04**



l'ÉCHO

Bulletin municipal semestriel de Champagne
N°24 - Été 2018

Directeur de la publication : Roland CLOCHARD
Comité de rédaction : Geneviève COGNÉ,
Nathalie GRIVEAU, Monique MOLLARD et Jean-Paul RENOUX.

Tirage à 400 exemplaires

ESTUAIRE IMPRESSION
11 RUE DE LA ROCHE
17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE



Le mot du Maire

diminuer les désagréments pour les habitants du bourg, nous serons contents du résultat.

En conclusion, à l'heure ou tout le monde devra rouler à 80 km/h sur les routes, le scoop c'est qu'à Champagne, la traversée du bourg restera à 30 km/h !

Des travaux vont être engagés en fin d'année sur l'avenue René Caillé et la rue de la gare. Il s'agit du remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau alimentant les foyers. Les travaux devraient durer plusieurs semaines en cette fin d'année. Nous en profiterons pour prévoir des sorties en attentes pour des bornes à incendie en remplacement des réservoirs actuels devenus obsolètes. Ces bornes seront posées lors des travaux de la traverse qui devraient prendre la suite quelques mois plus tard. Il s'agit de la réfection de la chaussée et des trottoirs du bourg. Ces gros travaux seront supportés financièrement à 30% par la commune, le reste sera pris en charge par le département. Pour ce faire, voici plusieurs années que les différents budgets de la commune prévoient une provision. Le reste fera l'objet d'un emprunt.

Ce dernier point est à destination des propriétaires de bois riverains de voies communales, voire de propriétés privées. L'obligation leur est donnée d'élaguer les bords de leurs bois et leurs haies. Pour l'heure, la commune se substitue à eux concernant les voies communales. Un jour viendra où ces travaux seront refacturés aux propriétaires concernés.

Nous espérons vous voir nombreux lors des animations et rencontres prévues d'ici la fin de l'année, notamment le 31 Août pour « Champagne en fête » et le 11 novembre à la cérémonie du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18.

Permettez-moi de vous souhaiter un excellent été à tous.

Roland CLOCHARD

Voici un nouveau numéro de l'Enet, le magazine de la commune de Champagne. Ce fascicule comprend 4 pages de plus que d'habitude. Il était en effet difficile de couper l'article rédigé par Paul Etourneauud, Champagnais de cœur. C'est Jean-Paul Renoux qui l'a contacté afin de recueillir ses mémoires. Cet article est particulièrement intéressant, je vous laisse en prendre connaissance.

La commune de Champagne a connu courant juin des précipitations sans précédent. C'est un phénomène exceptionnel mais qui s'est répété 2 fois en moins d'une semaine. Des foyers des Grands Ajots et de la Rue des Ecoles ont subi des inondations. Nous avons contacté le service compétent de la CARO afin qu'il prenne en compte ces risques et engage des travaux pour que l'écoulement des eaux soit guidé en amont et n'inonde plus les maisons.

Concernant la vitesse dans le bourg, le constat est flagrant, malgré la limitation de vitesse à 30 km/h, la pose de coussins berlinois, les contrôles de la gendarmerie, certains véhicules traversent toujours Champagne à vive allure.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une communication qui sorte de l'ordinaire. Le 30 mai, des panneaux ont été posés sur chaque réverbère avec un message qui se veut amusant. Le but est de bien faire comprendre aux automobilistes que la vitesse est limitée sur toute la traversée du bourg. Le 31 mai, notre action a été largement relayée par les radios et les journaux locaux. Merci à eux d'avoir répondu présent à notre invitation et relayé et appuyé notre action.

Les panneaux resteront en place quelques semaines, seront enlevés puis reposés plus tard. Pour ceux qui s'inquiètent du coût de l'opération, qu'ils se rassurent, il est très faible, et de plus, si cela peut sauver une vie et

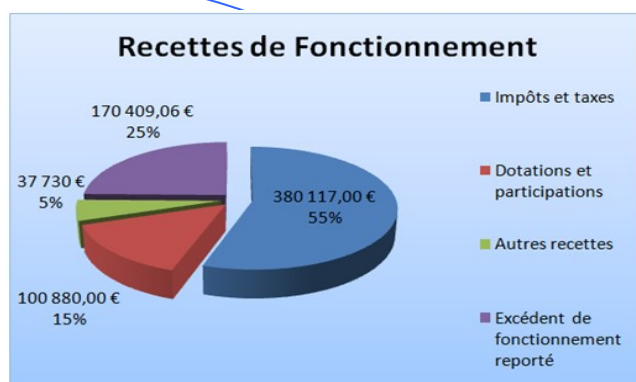
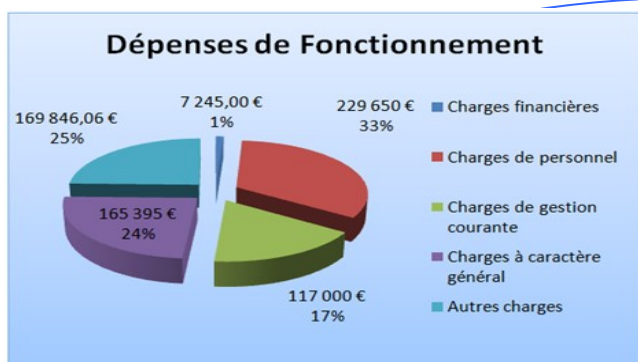
► 2018 : un budget à la fiscalité maîtrisée

La rigueur permanente dans la gestion des deniers publics et la recherche d'économies sont les priorités de l'équipe municipale. Malgré une pression continue sur les recettes des collectivités locales et un contexte économique encore difficile, il a été décidé de maintenir, en 2018, les taux d'imposition de 2017.

Le budget primitif qui a été étudié par la Commission des Finances et voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 6 mars 2018 représente 959 159,25 d'euros dont 270 023,19 € d'investissements.

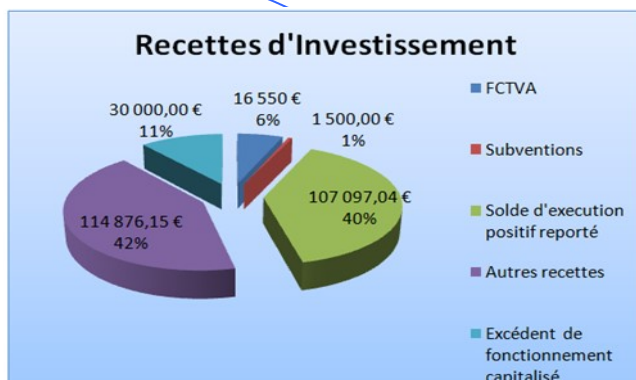
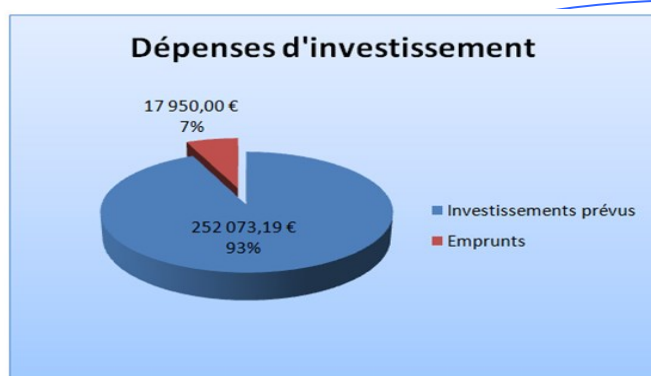
► Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de la voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations. La section des dépenses courantes de la commune est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services (locations diverses).



► Section d'investissement

Le budget primitif 2018 affiche une enveloppe de 270 023,19 € au titre du financement des dépenses d'investissement dont 252 073,19 € sont consacrés aux projets et 17 950,00 € au remboursement de capital d'emprunt. Par ailleurs on peut noter que le ratio d'endettement de la commune par habitant est un des plus faible du département.



► Programme d'investissement

Investissement	Montants	Travaux envisagés
Matériel	15 813,19 €	
Constructions	64 500,00 €	Toilettes publiques, agrandissement bibliothèque & investissements divers
Equipement Cimetière	15 000,00 €	Columbarium + Portail du cimetière
Voirie	155 260,00 €	Voirie + Provision traverse

► Taux d'imposition

Lors du vote du budget, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts directs pour la 3^e année consécutive.

► Patrimoine

► **Lancement du livre sur l'église Saint-André : le vendredi 6 juillet 2018 à 19h30 à l'église.**

L'éditeur (Le passage des Heures) sera présent. Ce sera l'occasion d'une présentation du monument par les auteurs Sophie Goillot et Jean-Paul Renoux. La conférence sera suivie d'un pot festif.



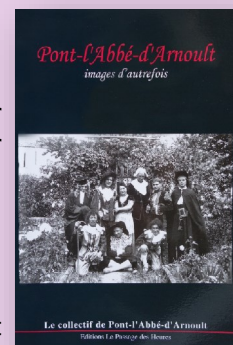
► **Les journées du patrimoine des samedi 15 et dimanche 16 septembre prochains.**

Comme l'année dernière, la commune organisera des visites guidées commentées de l'église Saint-André.

VENEZ REDECOUVRIR LE PATRIMOINE DE VOTRE COMMUNE

► **Les démarches pour la réhabilitation des sculptures du portail roman** de l'ancienne porte nord de l'église se poursuivent. Elles pourraient être accompagnées de sondages archéologiques pour évaluer le nombre de sarcophages situés le long du mur nord.

► **Le projet de réalisation d'un livre sur Champagne** dans la collection bien connue « Images d'autrefois » nous a été proposé. Pour cela, il faut rassembler photos, textes et témoignages sur la vie du village au début du 20^e siècle. Ce sera l'occasion de faire un appel à tous les Champagnais détenteurs de documents et de photos anciennes. Après copie, les documents seront rendus à leur propriétaire.



► Mai-juin 2018 : record de pluie ?

Depuis le début du mois de mai et jusqu'à début juin, il est tombé plus de 200 millimètres de pluie sur Champagne. Si notre commune ne craint pas trop les inondations, étant éloignée des vallées et des rivières importantes, quand les pluies sont intenses dans des séquences courtes et sur des sols saturés, les écoulements sont très lents dans les points bas. Ce chiffre constitue-t-il un record ? OUI si l'on considère les 4 semaines entre le 15 mai et le 15 juin.



Au bourg, près de 40 mm de pluie relevés dans la nuit du 5 au 6 juin et 50 mm le 12 juin 2018.

Nous avons la chance de connaître exactement la pluviométrie locale grâce à un agriculteur de la

commune. Jean Leteaud relève depuis 1965 la pluviométrie quotidienne sur Champagne (exactement aux Carrières / Pinier de Chieloup).

Voici ci-dessous le tableau des hauteurs d'eau moyennes mensuelles qu'il a enregistrées entre 1965 et 2017. La pluviométrie moyenne sur ces 53 années est de 863 millimètres par an (avec un maximum relevé de 1301 mm et un minimum de 552 mm). Il y a donc une variabilité certaine mais on peut noter dans ses relevés que le total des quantités d'eau reçues dans une année, et contrairement aux idées reçues, a peu varié dans la durée. La moyenne par décennie reste assez stable : 858 mm par an en moyenne entre 1965 et 1974 ; 877 mm (1975-1984) ; 844 mm (1985-1994) ; 878 mm (1995-2004) ; 859 mm (2005-2014). Ce qui a changé, c'est la répartition des pluies tout au long de l'année : des pluies plus intenses en automne et au printemps, des épisodes de sécheresses plus longs en été (la disparition, par exemple, des vieux châtaigniers est une des conséquences de ces sécheresses estivales plus sévères). Cette évolution vers un climat à deux saisons (une saison sèche et une saison humide) modifie lentement notre environnement végétal.



Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Pluie moyenne mensuelle (mm)	87	67	64	70	66	53	47	60	65	87	100	99
Record enregistré (mm)	237	201	196	238	144	157	116	136	212	217	301	269
Année du record	1983	1977	2006	1998	1977	1993	1983	2015	1966	1981	2000	1982

► Les travaux réalisés au 1^{er} semestre 2018

► L'entretien du beffroi de la cloche.

L'entreprise Mignot est intervenue en début d'année sur **le beffroi de la cloche**. En effet, cette armature charpentée avait besoin d'un entretien « nourrissant ». Elle a été nettoyée à la brosse métallique puis nourrie à l'essence de térébenthine et à l'huile de lin. **Il s'agit d'un entretien préventif** destiné à protéger le bois de l'humidité et des attaques d'insectes.



► L'élagage des bords de route et chemins communaux.

Il revient à chaque propriétaire d'effectuer les élagages des bords de bois et des haies longeant les voies communales. Malheureusement, la municipalité est souvent obligée de se substituer aux propriétaires et doit faire réaliser cet élagage. Avec son tracteur et son lamier, c'est à l'entreprise Ballanger d'Ecurat que la commune demande d'effectuer ce travail.



Cette année, **ce sont 8 Kms** de voies qui ont été ainsi élagués.

► L'agrandissement du parking du restaurant scolaire.

Nous avons réalisé l'agrandissement du parking devant le restaurant scolaire. Cette opération était nécessaire, pour que les parents qui amènent leur enfant en garderie ou au départ du car du RPI, puisse stationner sans gêner les manœuvres de ce dernier.

Nous avons demandé aux parents de stationner en marche arrière sur la pelouse, mais après un hiver



particulièrement pluvieux, le bord du parking était devenu un véritable bourbier.

Avec le tractopelle de la CARO, nous avons décaissé, déposé **une couche de calcaire puis réalisé un revêtement bicouche**. Il ne reste plus qu'à effectuer les marquages au sol matérialisant la zone de manœuvre du car et des bus.

► L'entretien des voies communales.

Ce semestre, nous avons fait réaliser des opérations de point à temps automatique (Réparation ponctuelle de la chaussée). Nous avons aussi refait entièrement **l'Impasse des Marronniers** en bicouche.



L'allée de La Salle a aussi été entièrement refaite début juin.



Cette voie est longue de 780 mètres. C'est le syndicat de voirie qui a effectué ce travail en reprenant la couche de calcaire puis en réalisant la couche de roulement en gravillons.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme pluriannuel que s'est fixé le conseil municipal.

► L'entretien des bas-côtés.

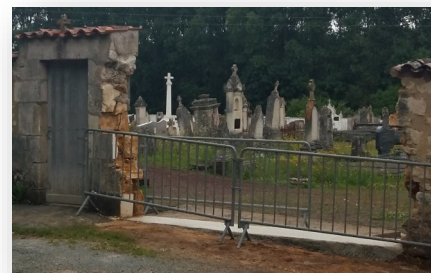
L'entreprise Jaguenaud de Juicq est intervenue fin mai pour effectuer une nouvelle campagne de dérasement des bas côtés. Ce sont **10,5 km d'accotements ont été traités en une seule**



journee. Nous disons un grand merci aux agriculteurs qui prennent de leur temps et leur gas-oil pour venir suivre gracieusement l'entrepreneur et évacuer immédiatement la terre dérasée.

► Le portail du cimetière.

Nous avons aussi fait réaliser une ouverture dans le mur du cimetière afin que les agents communaux et les entreprises funéraires puissent entrer avec des engins pour y réaliser les travaux. Etant en zone classée, l'architecte des « Bâtiments de France » a accepté notre projet à conditions que les piliers soient réalisés en pierre de taille.



► Quoi de neuf dans nos écoles à compter de la rentrée de septembre 2018 ?

Jusqu'à maintenant, les écoles de Champagne et Saint Jean d'Angle étaient gérées de concert dans le cadre d'un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

À partir de septembre 2018, ce R.P.I. sera élargi à la commune de La Gripperie Saint Symphorien (jusqu'alors en R.P.I. avec Saint Sornin et Nieulle sur Seudre, de la Communauté de communes du Bassin de Marennes).

Cette évolution s'est progressivement imposée pour des raisons logiques, principalement les suivantes.

La Gripperie, comme Champagne et Saint Jean d'Angle, fait partie de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan qui, depuis septembre 2017, gère les transports scolaires.

Par ailleurs, les enfants des trois écoles sont destinés à fréquenter le Collège Jean Monnet de Saint Agnant. Jusqu'ici, les CM2 de La Gripperie Saint Symphorien étaient donc exclus du dispositif de liaison École Collège mis en place par les enseignants, puisqu'ils n'iraient pas au Collège de Marennes.

Enfin, le nombre des naissances en baisse après le baby boom des années 2000, à Champagne et Saint Jean d'Angle, pouvait laisser craindre une fermeture de classe. Ainsi, le regroupement avec La Gripperie Saint Symphorien pérennise l'existence des 7 classes du nouveau R.P.I.



La répartition des enfants dans les classes sera effectuée par les Professeurs des Écoles et sera revue pour chaque rentrée scolaire, en fonction des effectifs. Elle sera communiquée aux parents à l'avance, bien évidemment.

Un enfant de notre territoire débutera sa scolarité à Champagne (Petite, Moyenne et Grande sections) ;

il la poursuivra à La Gripperie Saint Symphorien — qui, selon les années et les effectifs, accueillera aussi des enfants de Grande section — (CP, CE1 voire CE2) et la terminera à Saint Jean d'Angle (CE2, CM1 et CM2). A la rentrée de septembre, le nombre d'élèves du RPI sera de 180 élèves répartis sur les 3 écoles.

Pour accompagner cette mise en place, le circuit des transports scolaires a été repensé ainsi que la mise en place de la garderie (à Champagne et La Gripperie Saint Symphorien) avant les cours du matin et après ceux de l'après-midi.

Et il nous a aussi fallu, en liaison avec les enseignantes du futur R.P.I., fixer de nouveaux horaires en fonction des paramètres qui seront modifiés (retour à la semaine de 4 jours de classe, circuit de transports scolaires, horaires de cantine, etc...).

Tout est fait, depuis de nombreux mois, pour que la rentrée de septembre 2018 se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Monique MOLLARD

► Ce qu'il faut savoir :

Les accueils périscolaires :	Matin		Soir	
Champagne	7h15	9h10	16h40	19h00
La Gripperie St Symphorien	7h15	8h50	16h20	19h00*

Vous pouvez télécharger le dossier sur site www.seji.fr et le renvoyer par courrier à : ZI DU CHEMIN VERT - 17780 SOUBISE en indiquant le site de garderie choisie. Contact SEJI - 05 46 83 76 93

* *Suivant les besoins.*

Les transports : 1 car reliera les 3 écoles (1 circuit le matin et 1 le soir). **Les horaires de départ du car sont :**

Ecole Champagne	Arrêt St Fort - SJdA	Ecole St Jean d'Angle	Ecole La Gripperie	Ecole St Jean d'Angle	Arriv. Ecole Champagne
8h22	8h28	8h37	8h46	8h57	9h05
Ecole La Gripperie	Ecole St Jean d'Angle	Ecole Champagne	Arrêt St Fort - SJdA	Ecole St Jean d'Angle	Arriv. Ecole La Gripperie
16h29	16h40	16h50	16h56	17h05	17h12

Les inscriptions se font auprès de R'Bus - Transdev au 05 46 99 22 66.

Vous pouvez visiter le site : www.rbus-transport.com

Avec le même titre de transport, votre enfant pourra circuler toute l'année sur toutes les lignes desservies par R'Bus.

Les horaires des classes :	Matin		Après-Midi	
Champagne	9h10	12h10	13h40	16h40
St Jean d'Angle	9h00	12h15	13h45	16h30
La Gripperie St Symphorien	8h50	12h30	13h50	16h20

► Recensement citoyen obligatoire à 16 ans.



Les garçons et filles de nationalité française né(e)s en 2002 (16 ans révolus) sont tenu(e)s de se faire recenser à la mairie.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.**

La Mairie remet au jeune recensé une attestation de recensement qui lui permet d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté** qui est obligatoire avant l'âge de 18 ans.

Lors de cette journée un CERTIFICAT DE PARTICIPATION lui est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pièces à fournir pour le recensement : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

► Répertoire électoral unique.

Un **répertoire électoral unique** (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'INSEE permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Les élections européennes auront lieu en 2019. Pour participer à ce scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez dès à présent effectuer cette formalité en remplissant un formulaire (Cerfa n° 12669*01) et venir à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



► Reconnaissance anticipée de paternité.

La reconnaissance anticipée est un acte volontaire qui engage un lien juridique irrévocable avec l'enfant. Il établit la filiation qui n'est pas automatique si vous n'êtes pas mariés.

Pour les couples non mariés et pacsés, la filiation s'établit différemment pour le futur père et la future mère. Pour madame, elle est automatique, il suffit que son nom figure sur l'acte de naissance. Mais la filiation de monsieur nécessite une démarche de sa part. Il peut reconnaître son enfant, avant la naissance, dans les cinq jours suivant sa naissance au moment de la déclaration de naissance ou plus tard, voire longtemps après.

► L'intérêt de la reconnaissance anticipée de l'enfant



Elle établit officiellement la filiation de l'enfant. C'est une reconnaissance juridique. Elle vous lie et est irrévocable. Elle permet aussi l'exercice légal automatique de l'autorité parentale du père. Sinon, c'est la mère seule qui l'exerce jusqu'à la reconnaissance.

Cette formalité permet par exemple :

- que le père soit le responsable légal de l'enfant en cas de problème de santé de la maman lors de l'accouchement ou en cas de séparation pendant la grossesse,
- que l'enfant puisse porter le nom du père si celui-ci venait à décéder pendant la grossesse.

► Comment procéder à une reconnaissance anticipée de l'enfant ?

Il suffit de se rendre dans la mairie de son choix, généralement celle de sa commune, muni d'une pièce d'identité. Votre déclaration sera enregistrée par l'officier d'état civil. Il vous remettra alors une copie, que vous présenterez lors la déclaration de naissance.

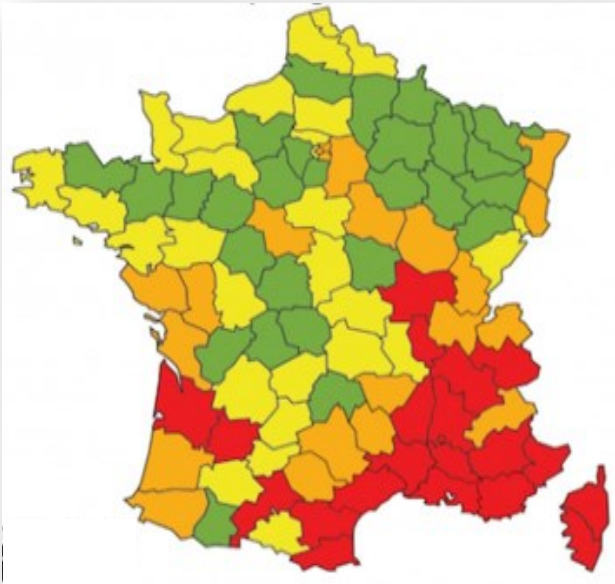
Cette page a été réalisée par **Nathalie GRIVEAU**

► Le Moustique Tigre

Le moustique « tigre » est un insecte invasif.

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

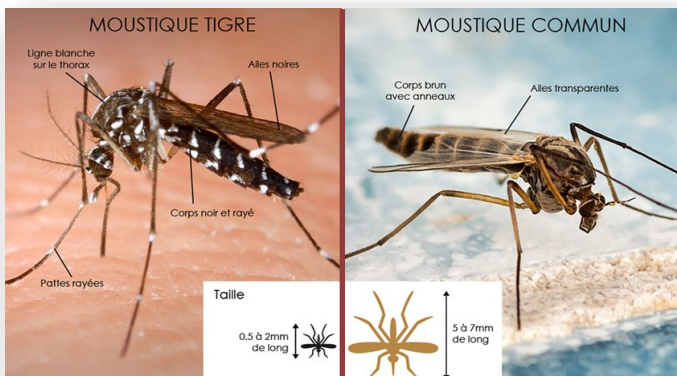
En région Nouvelle-Aquitaine, l'implantation du moustique tigre est confirmée en Gironde et dans le Lot-et-Garonne. Il commence à s'implanter en Charente-Maritime (où quelques captures sont signalées), dans les Landes, en Deux-Sèvres et dans les Pyrénées-Atlantiques. Il est sous surveillance dans la Vienne, en Dordogne et en Corrèze.



Veille	Surveillance
Présence signalée	Insecte implanté et actif

Le moustique « tigre » : sachez le reconnaître.

Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est plus petit qu'une pièce de 1 centime.



RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✔ Il est rayé noir et blanc
- ✔ Il est très petit (5mm)
- ✔ Sa piqûre est douloureuse
- ✔ Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit)



Comment lutter contre le moustique « tigre » ?

En éliminant les eaux stagnantes pour éviter sa prolifération.

- Le moustique tigre privilégie de petites quantités d'eau pour pondre ses œufs (200 à chaque fois !). Il se développe dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : c'est là qu'il faut agir !
- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants...
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, citernes...) d'une bâche.



► Méfiez-vous des arnaques en tout genre.

Cet article ne se veut pas donneur de leçon mais il souhaite attirer votre vigilance afin de détecter les pièges dans lesquels il faut éviter de tomber.

► Les arnaques à la boîte mail

Quand vous recevez un mail d'un ami qui est à l'étranger et qui se trouve dans une situation inexplicable, qu'il ne faut surtout pas appeler par téléphone car il se l'est fait voler, IL S'AGIT D'UNE ARNAQUE !!! ou sinon votre ami n'a vraiment pas de chance. La première chose à faire est justement de l'appeler pour lui signaler qu'il s'est fait pirater sa boîte mail. Dans ce cas, il faut lui conseiller de contacter son fournisseur d'accès au plus vite afin que ce dernier s'assure de son identité et lui redonne la main en lui attribuant un nouveau mot de passe.

Comment s'est-il fait pirater ? A la base, c'est lui qui a donné son identifiant. Le pirate se faisant passer pour le fournisseur d'accès lui a demandé de s'identifier en demandant son adresse mail et son mot de passe. Le pirate se met aux couleurs du fournisseur d'accès en copiant la page d'accueil de ce dernier à tel point que le piraté pense, en toute confiance, être en contact avec son fournisseur. Une fois le mot de passe capté, le pirate le modifie. Ainsi le piraté n'a plus accès à sa boîte. Le pirate utilise alors les contacts du piraté et envoie un mail d'appel au secours à tout le monde, tel que décrit ci-dessus. Il va même jusqu'à adopter la formule de politesse et à signer comme le piraté (ex : Salut à toi, *signé* GG). Si vous envoyez un virement, sachez que vous ne reverrez jamais votre argent.

En résumé, il ne faut jamais donner son mot de passe à son fournisseur d'accès, il n'en n'a pas besoin, il l'a déjà... Le seul moment où vous devez le taper, c'est quand vous vous connectez. Mais là, c'est vous qui êtes demandeur de la connexion et il ne sert qu'à vous identifier.

Pour les mots de passe, choisissez en des plus complexes en y mélangeant majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux (+ - / etc...).

► Les paiements sur Internet

On trouve de tout sur Internet, c'est un magnifique marché mondial ouvert à tous. On y trouve aussi des escrocs. Si un objet prestigieux est vendu à bas prix, il s'agit vraisemblablement d'une arnaque. Lorsque vous avez trouvé l'objet tant recherché, arrive le moment du paiement. Là une relation de confiance doit s'installer. Soit vous optez pour le paiement par chèque que vous envoyez au vendeur qui vous expédie l'objet à réception du paiement, soit vous optez pour le paiement en ligne. Pour les grands sites de vente, il n'y a pas trop de risques car les paiements sont sécurisés. Pour savoir si un site est sécurisé, regardez-bien, il doit y avoir un « s » après le « http » (https) en début de la ligne d'adresse du site.

Pour le paiement en ligne, sachez qu'en utilisant votre



carte bancaire directement, son numéro, son pictogramme et sa date de validité peuvent être lus par des logiciels espions (Malwares) lors de la transaction. Pour éviter cela, il est conseillé d'utiliser le service de paiement en ligne proposé par votre banque. Il faut préalablement adhérer à ce service moyennant une cotisation annuelle modique. En utilisant ce service qui est lié à votre carte bleue, lors de la demande de paiement, l'application génère un numéro unique de carte bleue qui ne sera utilisable qu'une seule fois pour un montant donné. De plus, lors de la transaction, vous recevez un code sur votre téléphone qui justifie que c'est bien vous qui êtes aux commandes... Ainsi, si un logiciel intercepte vos données, elles ne pourraient pas être réutilisées. Pour tout renseignement sur les paiements sécurisés, contactez votre banque.

► Vos coordonnées bancaires

Si vous recevez un mail de votre banque vous demandant une mise à jour de vos coordonnées bancaires, n'y répondez pas !!! Votre banque les connaît, elle n'a pas à vous les demander.

Dans tous les cas, si une application vous demande de donner vos coordonnées bancaires et votre code personnel, quittez le site, une arnaque se cache certainement derrière...

► Les prospections abusives par téléphone

Vous recevez certainement des appels au moment des repas et lorsque vous décrochez il n'y a personne, de temps en temps vous entendez un timide « Good bye » et la communication se coupe. Là, il s'agit d'un robot qui vérifie si quelqu'un décroche et quelques instants plus tard, vous recevez un appel d'une personne. Là, leur travail est de décrocher un rendez-vous pour une visite à domicile. Ils se disent souvent envoyés par EDF, ou par d'autres entreprises connues, ou utilisent des thèmes porteurs comme les économies d'énergies. Ne vous laissez pas embobiner, raccrochez !

Le mieux est de ne pas décrocher au premier appel !!! Mais alors, à quoi sert le téléphone me direz-vous ?

► Le démarchage à domicile

Lorsque des vendeurs viennent vous démarcher chez vous pour vous vendre une solution miracle, soyez méfiant. Même si vous avez quelques jours pour vous rétracter lors d'un contrat signé à domicile, le mieux, si vous n'avez besoin de rien, est de décliner l'offre dès le pas de porte. Une fois le vendeur entré, vous aurez toutes les peines du monde à le faire ressortir.

Sachez aussi que la Mairie n'envoie jamais personne en démarchage à domicile. Si j'ai besoin de vous communiquer quelque chose, je vous contacterai autrement que par le démarchage.

En conclusion, à tout moment, restez vigilants.

Roland CLOCHARD

► Des aides à l'acquisition et à la rénovation.

Dans le cadre de différents dispositifs, la CARO peut accorder une aide financière à ceux qui souhaitent acquérir ou rénover un logement.

► L'aide à l'acquisition.

Elle est accordée aux primo-accédants* à la condition qu'ils **résident sur l'une des 25 communes de la CARO depuis deux ans ou travaillent sur le territoire**. Le projet d'achat doit correspondre aux différents critères du développement durable, notamment celui de la baisse des consommations d'énergie. La CARO soutient les projets conformes aux exigences de la transition énergétique par une aide de 8 000 €.

Pour obtenir davantage d'information sur les niveaux de performances énergétiques et les différents labels, l'Espace Info Energie de la CARO vous accueille et peut vous conseiller. Contactez le **05 46 87 48 44**, infoenergie@aglo-rochefortocan.fr

* Pour être considéré comme primo-accédant vous ne devez pas avoir été propriétaire de votre logement depuis 2 ans au moins.



► Des aides à la rénovation.

Elles sont accordées par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et par la CARO aux propriétaires bailleurs (loyers plafonnés), aux propriétaires occupants (ressources plafonnées) mais aussi aux futurs propriétaires en cours d'acquisition. Ces aides cumulées sont calculées sur un pourcentage conséquent du montant des travaux de rénovation.

Pour connaître les conditions et vous aider à constituer votre demande, Soliha vous accueille les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois au siège de la CARO. Pour cela vous devez prendre **rendez-vous au 05 46 07 49 99**.

► Un composteur gratuit à la maison.

Cette proposition est déjà parue dans le journal de fin d'année mais est toujours d'actualité.

Si vous disposez d'un jardin, **pourquoi ne pas composter** vos déchets organiques et les transformer en matière fertile ?

Afin d'affiner le tri des déchets et ne pas remplir votre poubelle inutilement, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan met **gratuitement** à votre disposition, un « **kit composteur** ». Ce dernier est composé d'un composteur (79x79 & 88 de haut), d'un bio-seau, d'un mélangeur et d'un guide de compostage. Dans votre cuisine, le bio-seau vous permet de récupérer les épluchures, fruits, légumes, coquilles d'œuf, marc de café... Il vous suffit de le vider dans votre composteur que vous aurez installé dans votre jardin. Attention, pour avoir du bon compost, il faut un apport en déchets verts (tonte de pelouse...). Le mélangeur vous permet de « mélanger » de temps en temps les déchets dans votre composteur afin que le compost soit plus homogène. Quelques mois plus tard, vous pouvez récupérer du compost qui vous servira de fertilisant à vos plantations.

Depuis le 8 janvier, vous pouvez venir chercher votre composteur à la Mairie de Champagne. Il vous suffit de prendre rendez-vous au 05 46 97 02 61 et de venir avec votre dernière redevance et une pièce d'identité. Nous remplissons la convention et vous repartez avec votre kit. Cette offre est limitée à un kit par foyer.



► Deux quais supplémentaires à la déchetterie.



Vous n'avez peut-être pas remarqué mais la déchetterie de St Jean d'Angle s'est agrandie de 2 quais supplémentaires. Ils seront affectés, pour le 1^{er} à recevoir les déchets verts (une seule benne n'était pas suffisante à certaines périodes de l'année) et le 2^e sera d'ici quelques mois réservés aux meubles qui pourront être recyclés. Actuellement, ces meubles sont déposés dans la benne « bois » voire « tout venant ». En attendant que la filière de recyclage de meuble se mette en place, c'est le carton que l'on dépose dans cette benne.

► Les animations du 1^{er} semestre 2018

► Une soirée Astronomique.

Le 16 juin, s'est tenue une « Soirée Champêtre sous les étoiles ». Cette animation était organisée par l'association La Cadorette de Pont l'Abbé d'Arnoult.



L'animation a été assurée par Jean-Louis Le Cœur, spécialiste de la question.

Une quarantaine de curieux s'étaient rassemblés pour découvrir le ciel étoilé de Champagne.

La soirée a été divisée en 2 séquences d'observation : le soleil et ses tâches vers 18h, les planètes et les étoiles à partir de 22h30 entrecoupées d'une pose festive (crêpes, buffet...).

L'astronome, Monsieur Le Cœur, a fourni des explications claires au sujet des phénomènes qui se

passent au dessus de nos têtes. Il a répondu jusqu'à 1 heure du matin, aux nombreuses questions qui lui étaient posées par les astronomes en herbe présents.

Par chance, le ciel était avec nous... Après un après-midi nuageux,

- le soleil est apparu à l'heure dite pour son observation,

- les nuages se sont écartés pour la vision de la lune

- le ciel s'est complètement dégagé vers 22h pour l'observation complète de la voûte céleste.

Ce n'est qu'à 1 h du matin que les nuages sont revenus comme un baissé de rideau à la fin du spectacle.

Merci à La Cadorette d'avoir pensé à Champagne pour organiser cette animation.

Devant l'intérêt des visiteurs, cette soirée pourrait être renouvelée... A suivre.



► Les 6 jours des trottinettes.

Tous les ans, le Trait d'Union Intercommunal (TUI) organise une animation qui se déroule, fin juin, tous les soirs durant une semaine. Il s'agit d'une course mixte en équipe de 5 enfants de 11 et 12 ans. Chaque commune de l'ancien canton de St Agnant peut présenter une ou deux équipes au maximum.

Chaque soir, la course est organisée dans une commune différente. L'étape qui se déroule à Champagne est particulièrement appréciée des compétiteurs car elle se déroule sur la D239 entre le carrefour de la route de Rochefort/Royan et l'école de Champagne. Elle est ombragée et comprend plusieurs faux-plats. Cette année, c'était le lundi 25 juin.

Comme l'an dernier, un seul Champagnais concourait cette année, les 4 autres compétiteurs de l'équipe étaient des enfants de La Gripperie qui ont bien voulu patiner sous les couleurs de Champagne.

Pourquoi un seul enfant de Champagne ? Là est la question... Peut-être n'avons-



En orange, les deux équipes de La Gripperie, En beige, celle de Champagne.

nous pas fait assez de publicité autour de cette compétition ?

Pourtant, cette semaine est riche de valeurs : la compétition en individuel et en équipe, l'entraide, le fairplay, la volonté, la solidarité...

Complémenté par « Jojo », chaque compétiteur est récompensé et reçoit au moins 2 cadeaux durant la semaine. Des coupes sont offertes par les communes et les entreprises partenaires aux enfants, fiers de leur exploit. Elles trôneront en bonne place sur une étagère de leur chambre.

A la suite de chaque course, un verre de l'amitié est offert par la commune qui accueille l'épreuve.

Cette compétition est à promouvoir largement.

Si votre enfant à 11 ou 12 ans en 2019, du moment qu'il réside à Champagne, il pourra s'inscrire et participer fin juin, à cette compétition. Il faudra cependant prévoir quelques soirées d'entraînement. La commune de Champagne prête 5 trottinettes pour les épreuves.

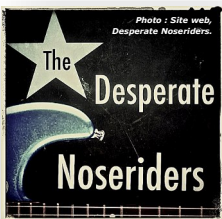
► Les animations du 2nd semestre 2018

Vendredi 6 juillet 19h30 : Le livre sur l'église Saint André, (voir l'article Patrimoine, page 5).

Samedi 7 juillet : Course de brouettes customisées, (voir l'article APE, page 17).

Dimanche 22 juillet : Courses atypiques. Le 22 juillet, se dérouleront pour la 2^e année, sur le terrain communal de Champagne situé à l'angle de la Route des Carrières et le Chemin de Gâtechoux, **des courses de Tracteurs tondeuses et de Voiturettes.** Cette animation gratuite est proposée, organisée et assurée par l'association Kart Cross Champagne, de 10h00 à 18h30 avec restauration sur place.

Vendredi 31 Août : Champagne en fête. Après le succès de « Champagne en fête » en 2017 (plus de 600 personnes) et des animations structurantes de Nuits romanes en 2015 et Cigogne en fête en 2016, la municipalité vous offre une soirée de spectacles le **vendredi 31 août** sur le terrain des écoles.



En 1^{ère} partie de soirée, **le groupe de Rock « Desperate Noseriders »** animera la fête et vers 22h, **un spectacle Aérien, « Comme un vertige »** assuré par la **Compagnie Avis de tempête** se déroulera pour le plaisir de vos yeux.

Là aussi, c'est gratuit, n'hésitez pas à bloquer votre soirée et à inviter vos amis. Il y aura une restauration et une buvette sur place.



Les 16 et 17 septembre : Journées du patrimoine,

(voir l'article Patrimoine, page 5).

Les 26, 27 et 28 octobre : Exposition Le Sac du Poilu.

Pour le centenaire de l'armistice 1918, l'exposition « Le Sac du Poilu » prendra ses quartiers les 26, 27 et 28 octobre dans la salle de motricité de l'école (*juste à côté du restaurant scolaire*). Même si cette expo a déjà été présentée à Champagne en 2016, elle a tellement évolué qu'il faut venir la revoir.



Le 28 octobre : Repas des aînés, au restaurant scolaire.

Comme tous les ans, le dernier dimanche d'octobre, invités par la commune, les anciens se réunissent autour d'un repas. Un animateur est chargé de mettre l'ambiance et les faire danser sur des airs d'autrefois.

Le 11 novembre : Cérémonie & Inauguration de l'espace cinéraire,

Cette année, pour le centenaire de la victoire de « la Grande guerre », la cérémonie au monument aux morts comprendra 3 noms supplémentaires. Après cette cérémonie, nous inaugurerons le nouvel espace cinéraire qui comprendra 6 cases de columbarium, 6 cavurnes et un espace pour répandre les cendres des défunts. Cette inauguration sera suivie du traditionnel pot de l'amitié offert à la salle du conseil de la Mairie.

9 décembre : Marché de Noël.

Le marché de Noël se tiendra dans le restaurant scolaire et dans la salle de motricité. Comme l'an dernier, il est organisé par l'association Kart Cross de Champagne. En 2017, 21 exposants étaient présents. Nous avons aussi eu la chance que **le Père Noël, son épouse et un de ses lutins** passent la journée entière à Champagne. Ils ont même accepté d'être pris en photo avec les enfants sur les genoux. Miracle de la technologie, chaque enfant a pu repartir avec sa photo et un chocolat. Peut-être reviendra t-il cette année ???

Courant décembre : décoration du sapin de Noël, La date n'est pas encore fixée.

Les enfants de l'école décoreront le sapin de Noël situé à côté de la Mairie. Chaque Champagnais peut aussi apporter sa décoration. Par contre, les chaussures déposées en dessous risquent de ne pas recevoir de cadeau, le Père Noël étant très pris le 25 décembre !!!

Les concours des Jardins Fleuris et des Epouvantails :

Le **Jury des Jardins Fleuris** arpente la commune en ce début juillet. La pluie s'étant largement invitée, le choix est difficile. Les lauréats de cette édition 2018, seront contactés et invités à la soirée des remises des prix.

Les **Épouvantails** de la commune ont également la visite de notre Jury... Ils sont cette année encore plus sympathiques et originaux que l'an passé. Bravo à tous les participants pour votre créativité...

Pour cette année, **la remise des prix pour les épouvantails, celle des jardins fleuris, l'accueil des nouveaux arrivants de la commune s'effectuera lors de la cérémonie des vœux, en janvier 2019.**

REPORTAGE : 3 HEURES AVEC FRÉDÉRIC

Quand on va acheter son pain à 8 heures, pour le boulanger, la journée est déjà bien avancée. Nous avons suivi Frédéric minute de répit. Il faut préparer les pâtes, pétrir, façonner, cuire les deux fournées du jour et les pains spéciaux, les viennoiseries pour les clients. Frédéric se partage alors entre la vente et son laboratoire : « au four et au moulin » comme on dit.



5h00 - La boulangerie s'anime dans le village endormi.



5h10 - Première fournée du pain qui a « poussé » pendant la nuit dans la « chambre de pousse ».



5h35 - Façonnage des « Blédici ».



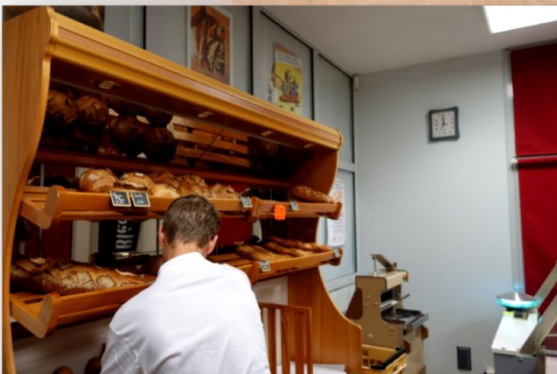
5h45 - Les premières « Champagnette » sont cuites.



6h30 - La mise en « autolyse » de la pâte des « Blédici » qui va reposer 1 heure, puis c'est la pause-café...



La pâte après 12 minutes de pétrissage.



7h00 - La mise en rayon à l'ouverture.



7h15 - Le façonnage des pains pour le lendemain.

DERIC, BOULANGER À CHAMPAGNE

c Breuil dans son laboratoire pendant ces 3 heures matinales décisives. Les gestes s'enchaînent avec précision sans une
noiseries. Quand le magasin ouvre, commence alors pour notre boulanger une deuxième journée, la plus visible pour les
Jean-Paul RENOUX



5h15 - Division de la pâte pour la fabrication des « Blédici ».



5h20 - Mise sur la planche des pâtons divisés.



5h50 - Le défournage.



6h00 - La deuxième fournée est prête.



*6h45 - Préparation des ingrédients :
eau + farine + sel + levure...*



... puis le pétrissage de la fournée du lendemain.



7h30 - La mise en chambre de pousse de la fournée du lendemain.



8h00 - Les « Blédici » au four, la vente en magasin commence.

► La Gymnastique Volontaire.



Club EPGV
Détente et Loisirs

Venez découvrir notre nouvelle séance Parents/Enfants

(9 mois - 3 ans)

- Parcours sensoriels, gymniques
- Jeux en groupe
- Comptines, mimes ...



Tous les mercredis
de 10h30 à 11h30
au groupe scolaire

Reprise des cours le mercredi 12/09

Licence + cotisation : 90 €
2 cours gratuits



SAISON 2018/2019

Contact Cathy BONY
au 06 85 91 63 55

Cours adulte

Tous les lundis
de 18h50 à 19h50

Reprise des cours le lundi 10/09

Licence + cotisation : 70 €
2 cours gratuits

► Le VIDE GRENIER du 3 juin.

Le vide grenier annuel, organisé par la gymnastique volontaire de Champagne, s'est déroulé le dimanche 3 juin. Le temps très maussade n'a pas découragé la plupart des exposants tant la pluie fût intense à leur arrivée. 34 exposants sur 45 prévus ont bravé les éléments permettant aux visiteurs d'arpenter les 180 mètres linéaires d'étalages. L'équipe GV a proposé comme de coutume la restauration la boisson sous les 2 nouvelles buvettes repeinte aux couleurs de l'association par la Présidente et les nouvelles bâches de toiture offertes par une Champagnaise que nous remercions. Le soleil est revenu l'après-midi participant malgré tout à la réussite de cette journée. Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 2 juin 2019.



► Le Feu de la Saint Jean le 23 juin.

Le traditionnel feu de la Saint Jean a eu lieu au soir du 23 juin. Après le repas cuisiné par les volontaires de la gymnastique volontaire, le spectacle de danse country, à la tombée de la nuit, le feu été allumé réchauffant les admirateurs par la même occasion.



► L'A.P.E. : les manifestations du 1^{er} semestre.

l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) Champagne-St Jean d'Angle.

► **Le CARNAVAL**, le samedi 3 mars sur la commune de Champagne. Ouvert à tous !!!

Un grand merci aux écoliers de Champagne et les enfants de la garderie, ainsi qu'à leurs encadrantes (institutrices, A.T.S.E.M., animatrices) pour la confection de « Monsieur Carnaval et de sa Chouette »

Cette année, des membres de l'APE ont confectionné un char « une Clownesse écolière » afin de mettre encore plus de couleur et de gaieté.

« Et pourquoi les villageois ne fabriqueraient-ils pas également un char pour 2019 ? ».

Les bambins et leurs parents déguisés (ou pas !) étaient encadrés, pour le défilé, par ces deux drôles de personnages. Confettis et musique étaient bien sûrs de la partie !!!



Allumez le feu !!! Au revoir Mr Carnaval, qui fut brûlé pour laisser la place au printemps. Un petit goûter pour la remise en forme, et c'est parti pour une partie de Chamboule-tout, de pêche à la ligne, etc. La kermesse a fait beaucoup d'heureux !!!

Jeunes et moins jeunes semblent avoir bien profité de cette journée ! A l'année prochaine, avec vos amis, votre famille, vos voisins...

► **La chasse aux œufs**, le lundi de Pâques, le 2 avril, à St Jean d'Angle - *Réservée aux enfants et fratries du RPI Champagne-St Jean d'Angle.*

Cette journée s'est déroulée sur le même principe qu'en 2017 sur la commune de Champagne. Merci à Monsieur et Madame Chauvin de St Jean d'Angle qui nous ont gentiment ouvert leur jardin pour cette manifestation.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu participer à divers ateliers en rotation avec la chasse aux œufs : questionnaire pour enfants et adultes (un peu dur cette année !!!), atelier de bricolage, parcours avec des œufs (rebondissants) coincés sous le bras, le menton,...

Une soixantaine d'enfants c'est amusé lors de cette après-midi récréative. Ils sont repartis avec des œufs en chocolat, leur bricolage et un petit cadeau.



► **La fête des écoles**, à la salle des fêtes de St Jean d'Angle le vendredi 15 juin.

Spectacle assuré par les élèves des écoles maternelle et primaire de Champagne et St Jean d'Angle, encadré par le corps enseignant. Suivi de la kermesse avec buvette et grillade. Et toujours dans la bonne humeur !!!

Manifestation à venir :

► **La course de brouettes customisées**, en relais sur 1h00, le 7 juillet

Venez encourager les équipes. Elles sont composées de 6 participants (enfants, femmes...) qui devront par 2 (un porteur et un passager) effectuer un parcours, relayés par 2 autres membres de l'équipe à chaque tour. L'équipe gagnante sera celle qui aura fait le plus de tours en 1h00.

Bonne ambiance assurée !!!

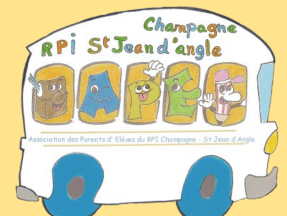
Pique-nique **OUVERT à TOUS** à partir de midi.
Sur place : Artisans, jeux pour enfants, buvette.

La présidente de l'APE, **Agnès BOURSIQUOT**

Nous tenons à rappeler que l'argent récolté lors des diverses manifestations permet de soutenir **les deux écoles, qui ont pu bénéficier cette année d'un soutien de 800 €uros chacune**, pour leurs séjours. Cela permet également de partager des moments conviviaux tels que la fête de Noël, la Chasse aux œufs, Goûters du Carnaval, offert gracieusement par l'APE.

Les membres de l'APE vous souhaitent un agréable été et vous donnent rendez-vous à la rentrée en septembre 2019 avec, nous l'espérons, des membres supplémentaires au sein de l'association grâce à l'arrivée de nos voisins de La Gripperie qui feront partie de notre RPI.

Contacts APE : ape.champignonsdangle@hotmail.fr ou **06 11 38 13 99**



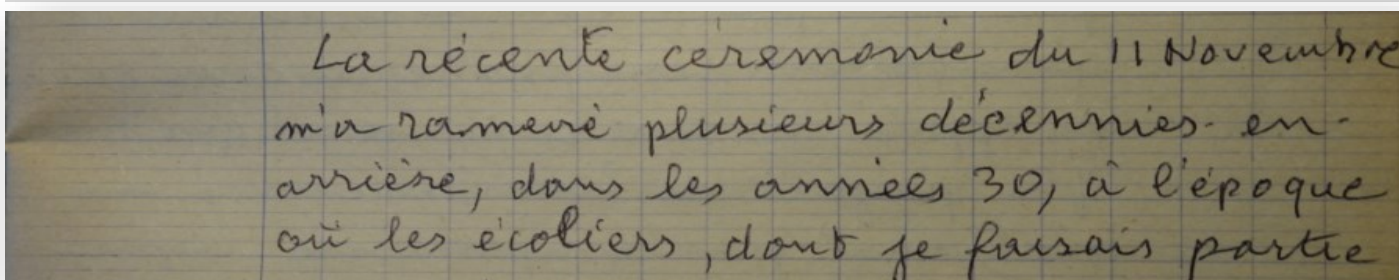
► Mon village a l'heure allemande, souvenirs de la guerre 39-45 à Champagne par Paul Étourneauud.



Paul Étourneauud chez lui à Saintes en décembre 2017.

Paul Étourneauud est, avec Pierre Mouret (son cadet de 3 ans), le doyen de Champagne. Il y est né en 1923. Son père était cordonnier, il tenait avec son épouse Maria depuis 1929 un café situé à l'angle de la rue de l'église et de la place de Verdun. Son arrière-grand-père, J. Baptiste Roure, avec ses frères scieurs de long auvergnats, s'étaient installés dans la région au XIX^e siècle. Sollicité comme d'autres Champagnais pour évoquer ses souvenirs de la Seconde Guerre Mondiale, Paul Étourneauud en a écrit un récit détaillé. C'est ce texte de grande qualité, auquel je n'ai pas voulu changer une ligne, que je vous propose en ouverture d'une séquence qui va s'enrichir d'autres témoignages d'habitants de notre commune. Seules les notes de bas de page et les textes encadrés sont de ma main.

Jean-Paul Renoux



La récente cérémonie du 11 novembre m'a ramené plusieurs décennies en arrière, dans les années 30, à l'époque où les écoliers, dont je faisais partie, se rendaient en cortège devant le monument aux morts. Au milieu de la nombreuse assistance qui venait commémorer la fin de cette terrible guerre, sa fin était récente, mais pour nous enfants, paraissait loin dans le passé. Et, devant ce symbole et cette liste de morts impressionnante pour une si petite commune, nous entonnions les chants et récitons les poèmes appris en hommage à ces disparus. Certains me sont restés en mémoire :

*Au temps des moissons, à l'heure où la plaine
Nous chantait la vie en ses gerbes d'or
Ils s'en sont allés moissonner la haine
Au champ douloureux où fauchait la mort.*

La guerre pourtant, nous en entendions parler par ceux qui avaient eu la chance d'en revenir vivants, quoique parfois blessés ou malades. Mon père, par exemple, mobilisé à 40 ans faisait partie de ceux qu'on a appelé les territoriaux, qui, bien que payant de leur personne,

n'allaient pas en première ligne. Le Chemin des dames, de sinistre mémoire était un sujet fréquent de conversation. Un ami de mon père était même un rescapé des Dardanelles...

Ces années de paix étaient appréciées malgré un certain malaise inavoué. L'Allemand est toujours l'ennemi et l'on craint une revanche. L'arrivée d'Hitler au pouvoir ne faisait que conforter cette idée. C'est pendant ces années de calme relatif que nous écoliers, avons assisté à un curieux spectacle. Les chevaux, comme les hommes, sont mobilisables et, un jour, devant la mairie, a eu lieu cette opération qu'on appelait « la remonte ». Les autorités militaires demandaient aux propriétaires de chevaux de leur amener leurs animaux afin de se rendre compte de l'état de ceux-ci¹.

Les années passent et j'avais préparé le concours d'entrée à l'École d'Aviation de Rochefort qui devait avoir lieu le 8 septembre 1939, mais le choc du 3 septembre (la déclaration de guerre) a tout bloqué. Après un hiver passé dans l'attente d'on ne savait quoi, ce fut l'explosion de mai 1940²

¹ Entre 1939 et 1942 il y eu trois réquisitions de chevaux par l'armée française puis par l'armée allemande qu'il faut amener à Rochefort cours Roy-bry (Dorothy Michaud dans « Champagne entre Aunis et Saintonge »). Pierre Mouret se souvient qu'en 1939 la « petite jument demi-sang » de son père à laquelle il était attaché est partie faire la guerre et n'est jamais revenue.

² Déclenchement de l'offensive allemande dans les Ardennes le 10 mai 1940, appelée percée de Sedan, qui allait déterminer le sort de la guerre.

Les Allemands s'installent.

Très rapidement nous commençons à accueillir des réfugiés de l'est de la France fuyant devant l'avance allemande, et même une usine de la région parisienne « Lavalette-Bosch ». Le matériel amené fut déposé à Saint Jean d'Angle dans d'anciens bâtiments industriels, et les ouvriers furent répartis dans la région. Mes parents tenaient un café restaurant³ avec quelques chambres, et nous avons alors logés plusieurs couples de réfugiés⁴. Puis nous avons vu passer dans le village des militaires, avec des moyens de locomotion divers et même à pied, qui fuyaient les combats tant ils craignaient d'être faits prisonniers. Car, malgré des points de résistance, sur la Somme notamment, et le sacrifice de plus de 100 000 soldats quoiqu'on ait pu dire, l'avance allemande se poursuivait inexorablement. Au mois de juin, une colonne motorisée traversa notre bourg en direction de la côte. Nous voyions passer les véhicules, les motos, les side-cars etc... et même des troupes à pied, fifres en tête. Ce fut le début de l'Occupation.

L'usine Lavalette n'avait plus de raison de rester et tous ont regagné la région parisienne. L'occupant lui, est resté. Il avait institué le couvre-feu à 9 heures, heure allemande, c'est-à-dire deux heures en avance sur notre heure solaire. Cette heure⁵ fut remise en vigueur par le président Giscard d'Estaing, ce qui me rappela de mauvais souvenirs. Un jour, un camion allemand vint stationner devant chez nous. Ses occupants, sachant qu'ils étaient devant un café (même si c'était notre cuisine qui faisait face au camion), venaient pour s'y désaltérer. Ils étaient corrects, sans arrogance. Deux faits me sont restés en mémoire. Ma mère, bien imprudemment, demanda à celui qui paraissait le chef du petit groupe : « vous non méchants ? ». Après avoir consulté son dictionnaire, celui-ci répondit en souriant : « Non madame, nous ne sommes pas cannibales ». Un autre fait montre la bêtise de l'information quand elle veut être sensationnelle : deux jeunes filles du village, des copines d'école à peu près de mon âge passèrent devant le camion en question. L'une d'elle avait à la main une fleur qu'elle agitait ; un des soldats qui les regardait passer s'empara de la fleur comme l'aurait fait n'importe quel militaire. Les filles continuèrent leur chemin tout naturellement. Un jour suivant, je me rendis à Pont-l'Abbé chez notre fournisseur de boissons et, au moment de payer, son épouse me dit : « il s'en passe des belles chez vous, il paraît que quand les Allemands sont arrivés, une jeune fille les a accueillis avec une gerbe de fleurs ». Avec une certaine indignation, j'ai rétabli les faits, mais je pensais aux conséquences possibles d'une pareille information. Peu de temps après, le camion est reparti et nous avons été tranquilles jusqu'à l'arrivée d'une troupe de l'importance d'une compagnie qui venait occuper le village. La salle de bal de notre café⁶ fut convertie en dortoir pour les hommes de troupe et deux chambres



Aspect de la rue de l'église dans les années quarante avec vue sur le café de Maria Etourneauud. Au fond la place de l'église avec ses marronniers. Les deux personnages (Paul Etourneauud et sa cousine Ginette Guérin) posent déguisés en costume de théâtre. (coll. particulière, P. Etourneauud)

furent réquisitionnées pour des sous-officiers (cette première réquisition dura 15 jours environ). Nous n'avons vu que très peu l'un d'eux, sergent-chef je crois, mais l'autre, un jeune sergent qui parlait très bien le français comme beaucoup d'autres Allemands, s'arrêtait souvent pour bavarder. Son nom, Depaoli, n'avait rien de germanique mais il était pourtant bien allemand et même hitlérien ! Il nous disait un jour : « j'ai fait la Pologne, je ne suis pas mort, j'ai fait la Somme, je ne suis pas mort, Ah ! la Somme ! Peut-être en Angleterre je serai mort ». Il adorait les pommes de terre frites et demandait à ma mère de lui en faire pour trois. Il payait bien entendu et sa gentillesse faisait parfois oublier qui il était vraiment. Je ne me souviens pas combien de temps exactement cette troupe est restée chez nous, mais après leur départ, nous fûmes soulagés. Pas pour longtemps, car au début de septembre, il en est arrivé d'autres, des chasseurs de chars d'assaut qui devaient rester un mois. Notre salle de bal servait toujours de dortoir mais aucune chambre n'était occupée. Le poste de commandement (la « kommandantur ») s'était installé au domaine du Puy alors vidé de ses habitants. Un adjudant, véritable armoire et amateur de boissons fortes semblait en être le principal acteur. Il parlait aussi très bien le français.

Mon père était à ce moment très malade et il mourut le 11 septembre 1940. Nous avons alors fermé le café. Aucun soldat n'a essayé d'entrer et le dortoir était silencieux, respectant notre deuil. Après les obsèques, il fallut bien ouvrir. Le premier à se présenter fut l'adjudant dont j'ai parlé et qui nous présenta ses condoléances : « Madame, j'ai appris votre malheur et je vous offre ma pitié » dit-il.

Le groupe de soldats comptait beaucoup d'Autrichiens, pas forcément d'accord avec Hitler mais qui subissaient la situation à contre-cœur. L'un d'eux, un Viennois, Emile Praouner m'aidait même à servir les boissons à ses camarades. Certaines réflexions de ces soldats me reviennent en mémoire : si l'un répétait souvent « Nous

³ Rue de l'église à l'emplacement de l'atelier de menuiserie des frères Brissonneau.

⁴ Dès le début des combats des réfugiés de l'exode du nord et de l'est de la France arrivèrent dans la région.

⁵ L'heure d'été actuelle. L'horaire des Français est aligné sur le méridien qui passe à Berlin.

⁶ A l'emplacement actuel de la maison de François Brissonneau, face à l'ancienne épicerie Guérin.

avons gagné la guerre », d'autres exprimaient un avis différent. A une réflexion de ma mère : « Nous sommes vaincus », elle eut cette réponse : « Non madame, vous avez été battus, vous avez été trahis mais vous n'avez pas été vaincus ». Quand ils partirent, ils laissèrent dans la salle de bal quantité de mobilier, fauteuils, armoires qu'ils avaient récupéré un peu partout sur leur passage et qu'ils vinrent récupérer quelques temps après. Une maison de Champagne au moins, eut pourtant à souffrir de leur passage et, ce qui est déplorable, c'est que le propriétaire était alors prisonnier en Allemagne. Ces deux troupes furent les seules qui occupèrent le village de Champagne, à l'exception d'une petite troupe qui y stationna un peu plus tard en 1943.

Champagne sous l'occupation

Les effets de l'occupation se firent quand même sentir. L'électricité fut d'abord rationnée, il n'y avait du courant que le soir, mais elle fut ensuite carrément supprimée. Il suffisait d'enlever le fusible sur les fils qui alimentaient chaque maison pour nous contraindre à nous éclairer à la bougie. Puis ce furent les déportations. Champagne eut à en souffrir indirectement. Un de nos parents, un ami d'enfance, fut arrêté au Lycée de Bordeaux avec plusieurs autres lycéens et déporté au camp de Mauthausen dont il fut un des rares survivants. J'ai retrouvé son nom plus tard dans un livre de C. Bernadac, il s'agit de William Pillet. Décédé il y a quelques années, il est enterré à Champagne. C'est à la fin de 1940 que fut réalisé le nouveau plan cadastral de Champagne par un géomètre d'occasion et qui fut d'ailleurs licencié au début de 1941 et dont j'avais été l'aide. C'est au début de 1943 que le plan cadastral de Champagne fut repris, cette fois par de vrais géomètres. C'est sur leurs conseils que je passai plus tard le concours d'entrée au Cadastre.

Les jours et les mois passèrent sous la tutelle chevrotante d'un maréchal manipulé par son entourage et dont De Gaulle disait qu'il était mort en 1925 mais qu'il ne l'avait jamais su ! Les cartes d'alimentation firent leur apparition. A la campagne nous n'avons pas eu trop à souffrir du rationnement, mais des habitants de Rochefort venaient à Champagne pour se ravitailler. Puis j'ai vu mes copains de la classe 42 partir en Allemagne pour le STO⁷.

Une autre obligation fut à la même époque instituée par l'occupant. Un câble téléphonique à son usage avait été installé entre Rochefort et Royan⁸. Un jour ce câble fut coupé et il fut donc décidé d'établir une garde continue à la charge des communes traversées qui devaient donc fournir chacune un contingent de gardiens improvisés. Champagne ne fut pas épargnée et, chaque jour, plusieurs hommes désignés par la mairie se rendaient à Villeneuve où se trouvait un bâtiment qui faisait office de poste de surveillance et de repos et à partir duquel des rondes étaient effectuées le long de la portion de câble qui dépendait du poste. Certains gardiens désignés préféraient payer un remplaçant. Si je n'ai jamais participé à cette garde, étant trop jeune alors, j'ai été désigné, en revanche, un peu plus tard avec d'autres pour la surveillance de nuit d'une presse à fourrage qui fonctionnait à Saint Jean d'Angle. Les Allemands s'occupaient aussi de la circulation routière. Les cyclistes devaient rouler en file indienne. Un jour que nous roulions à deux de front en revenant de Rochefort avec des cousins, un side-car s'est arrêté à notre hauteur et ses occupants ont demandé 20 francs à chacun de ceux qui roulaient à gauche !

Les bals, évidemment, comme d'autres réjouissances étaient interdits⁹, sauf pour les mariages où ils étaient tolérés. Ce fut le cas à deux reprises dans notre établissement qui accueillit des noces dont ma mère

Un avion allemand s'écrase à Champagne

Un épisode fameux est resté dans la mémoire des Champagnais de l'époque. Un avion allemand (probablement en raison d'une avarie) est tombé près de la ferme de Bellevue. On accourt des environs : Lucien Fontaine du Treuil du Val, les frères Laurent de Bellevue. Christian Laurent de la Moissonnière (âgé alors de 11 ans) qui a vécu l'épisode se rappelle que c'était juste avant les moissons, donc début juillet 1941. Bientôt on se presse autour de l'appareil, des habitants de Champagne (et aussi de Pont l'Abbé) se portent au secours de l'équipage. Sur les quatre aviateurs, un seul avait été blessé à la jambe, les autres s'en tirant sans une égratignure. Pensant d'ailleurs être accueilli par des partisans, il sortit son revolver à la vue des secours. Rassurés, ils autorisèrent même à ce qu'on récupère l'essence qui s'échappait du réservoir. Hébergés temporairement dans des fermes proches, ils furent récupérés par l'occupant qui accorda en remerciement la libération de deux prisonniers de guerre. L'épisode fit jaser. Un habitant « bien intentionné » prévint même la préfecture. Chaque événement, même le plus anodin, ou tout simplement relevant d'un geste spontané, pouvait être sujet à des interprétations contraires.

⁷ Le service du travail obligatoire (STO) fut instauré le 16 février 1943 et imposé au gouvernement de Vichy pour compenser le manque de main-d'œuvre dû à l'envoi des soldats allemands sur le front de l'Est, où la situation ne cessait de se dégrader. Plus de 600 000 travailleurs français furent réquisitionnés par l'industrie allemande entre juin 1942 et juillet 1944. Des milliers de jeunes hommes refusèrent de se rendre en Allemagne et préférèrent rejoindre les maquis. Paul Etourneauud échappa au STO de justesse puisque étant de la « classe » 43, contrairement aux deux frères de René Simonnet. Deux réfractaires « planqués » à Beurlay se firent prendre sur dénonciation et furent fusillés (souvenirs de Pierre Mouret).

⁸ Ce câble reliait la base navale des sous-marins de La Rochelle avec Royan. N'étant pas enfouie, cette liaison stratégique fut rapidement l'objet de sabotages de la part de groupes de résistants. Les Allemands instituèrent alors la « garde du câble ». René Simonnet, né en 1921 a, lui, participé à cette garde pendant l'hiver de 1940-41, elle durait 48h et on surveillait le câble sur la route de Villeneuve à St Jean d'Angle (dans « Mémoire de nos villages », Geste éditions, 2008).

⁹ Il y avait bien des bals clandestins connus par le « téléphone arabe » qui avaient lieu dans les granges (souvenirs de JP Caillaud, né en 1925 dans « Mémoire de nos villages »). On peut les considérer comme une forme de résistance de la jeunesse à Vichy et à l'occupant.

avait confectionné les repas. Mais, un dimanche, sans prévenir, une nombreuse troupe de jeunes sous prétexte d'un mariage à proximité envahit soudain notre salle de café en amenant des musiciens. Il était bien difficile de mettre tout ce monde à la porte. Ma mère, ne perdant pas la tête, fit une quête dont elle porta le produit à Mme de Saint Maurice, de Pont-l'Abbé, qui se chargeait de faire des colis pour les prisonniers. Malheureusement, la dénonciation des faits par un habitant du village mettant en cause le conseil municipal et mit le maire dans une violente colère. Celui-ci, qui était également conseiller général s'adressa en haut lieu, tança vertement le dénonciateur et l'affaire n'eut aucune suite¹⁰.



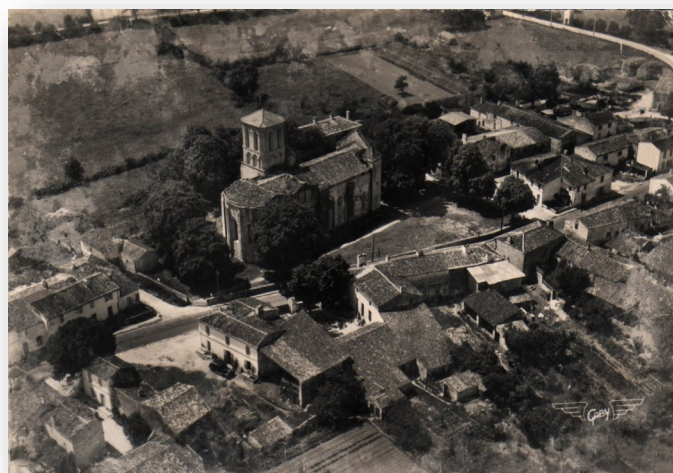
Eugène Bertrand, maire de Champagne pendant l'occupation (Coll. Particulière et avec l'autorisation de Marie-Jo Monier)

Une autre anecdote, plus légère, qui se situe en 1940, mit ma mère en difficulté. Alors que nous étions en rupture de stock de boissons (et d'apéritifs surtout car les militaires buvaient bien), et ne disposant pas de moyen de locomotion, l'adjudant nous proposa d'utiliser un de ses camions¹¹. Ce que ma mère ignorait est qu'il s'agissait d'un camion faisant partie d'un convoi militaire avec matériel et canons. Quand le convoi s'est

arrêté dans la rue de Rochefort où se trouvait le grossiste, il y avait du monde pour regarder ma mère descendre du véhicule de tête pour s'engouffrer, honteuse, sous la porte du marchand où tout le monde riait de l'aventure.

Pendant ces années pénibles, un théâtre avait été organisé au profit du Secours national¹². Les acteurs avaient été recrutés parmi les jeunes de la commune. Auparavant, le curé de Champagne, le Père Guillaume, pour occuper la jeunesse, avait lui aussi monté un théâtre en plein air sous les ombrages du presbytère. Comme avant la guerre, outre les bals, notre salle de danse était utilisée pour des séances de cinéma muet par un opérateur itinérant qui faisait fonctionner son projecteur à la manivelle. L'électricité ne fut installée à Champagne qu'en 1932.

Entre les deux guerres, la place de l'église servait de stationnement aux gens du voyage qu'on n'appelait pas ainsi à l'époque. Je me souviens d'une famille du nom de Lichtelin très acceptée par la population en raison de sa gentillesse et de son honnêteté. Lui était rempailleux de chaises (je les ai toujours, de belles chaises en rotin), elle, vendait des dentelles et souvent ma mère rédigeait ses commandes. Un étameur venait d'Auvergne et s'installait l'hiver sur la place. On le voyait travailler protégé par une simple toile par les froids les plus vifs. Les manèges s'installaient deux fois par an (en avril et en septembre) à l'occasion des frairies.



Cette photo aérienne doit dater de cette époque : la place de l'église était ornée de marronniers et de tilleuls qui avaient échappés à l'ouragan du 22 février 1935.

¹⁰- Eugène Bertrand, élu maire en 1935, fut destitué par les comités de libération en 1944 en raison de sa désignation par Vichy comme conseiller départemental. Pourtant, de l'avis général, E. Bertrand s'était révélé pendant l'occupation un bon maire protégeant ses administrés. D'ailleurs, le conseil municipal réuni le 29 octobre 1944, refusa de voter pour lui trouver un successeur, considérant que le conseil pendant cette période « n'avait pas démerité ». En attendant l'élection suivante le 6 mai 1945 d'Henri Catrou, c'est une « délégation spéciale » qui fait office de conseil municipal.

¹¹- Pendant la guerre la plupart des véhicules disponibles était aux mains de l'occupant. On ne disposait le plus souvent que de vélos, ce qui limitait les déplacements et les possibilités de transport. On allait à pied à Pont-l'Abbé, à La Rochelle à vélo, « quand on avait des pneus », les livraisons se faisaient au moyen d'une charrette à bras se souvient Pierre Mouret.

¹²- Le Secours national, créé lors de la guerre en 1914, fut réactivé par un décret du 20 mai 1940. Alimenté par des dons (mais aussi par le produit de la confiscation des biens), il est la principale organisation caritative pendant la guerre. Les représentations de théâtre étaient faites au bénéfice des prisonniers pour leurs envoyer des colis (signalés aussi dans les souvenirs de Jacques Ayral, né en 1925 dans « Mémoire de nos villages »).

A la fin de l'année 1943, je fus requis par l'organisation Todt qui était chargée de la construction du mur de l'Atlantique¹³. J'eus la chance d'être embauché par une entreprise française réquisitionnée (Etablissements Drouard), mais mes jours de travail étaient limités. Les blockhaus construits à cette époque ne devaient pas être d'une solidité à toute épreuve car la bétonnière ne recevait le plus souvent qu'un seul sac de ciment au lieu des deux nécessaires. Je fus libéré de cette obligation en mars 1944.

Le problème du ravitaillement (souvenirs de Pierre Mouret)

Selon tous les témoignages, les habitants de Champagne n'eurent pas trop à souffrir de la faim, contrairement aux citadins qui faisaient jouer la solidarité familiale avec les cousins plus ruraux. Habitué à l'autarcie, chacun produisait ce qu'il fallait dans les jardins, pois et asperges notamment dans les jardins du « fief » où beaucoup avaient un lopin de terre avec des arbres fruitiers et les basses-cours. On produisait des légumes à la saison en quantité et on faisait des conserves pour l'hiver. Paul Etourneauud, comme Pierre Mouret, se rappelle des conserves mises dans des bouteilles fermées avec des bouchons (les haricots verts étant les plus faciles à glisser par le goulot). Les basses-cours fournissaient poules et lapins, les cartes d'alimentation complétant la ration de viande. A l'occasion quelques veaux disparaissaient des élevages... On réhabilita la culture de la betterave pour faire du sucre devenu très rare comme tous les produits qui provenaient des colonies avant-guerre. Pour le pain, indispensable dans l'alimentation de l'époque, les cartes de pain distribuaient des rations insuffisantes. De plus, Champagne n'avait plus de boulanger, René Biteau avait été mobilisé. La Société de Panification a dû trouver des remplaçants mais ceux-ci ne se montrèrent pas tous à la hauteur de leur tâche, ces remplaçants d'occasion fournissant le pain de façon irrégulière. La boulangerie de Champagne, située à l'emplacement de ce que fut la boulangerie Benon, était une boulangerie coopérative où l'on venait dès le matin apporter son pain et le retirer du four vers midi lorsqu'il était cuit. Puis fut mis en place un système de bons qui permettaient l'achat direct du pain à la « panification » (Dorothy Michaud). On produisait aussi son blé et on a réhabilité de vieux moulins pour faire son pain soi-même.

La pêche par chalutier était fortement réduite (des $\frac{3}{4}$), la côte étant une zone stratégique pour les Allemands, mais les marais et l'estran fournissaient des coquillages, la pêche à pied n'étant pas interdite. Mais surtout, les témoins évoquent tous la pêche « à la vermée » des anguilles dans l'Enet et les marais. Elle consistait à former une boule de vers de terre au bout d'un fil de fer et d'une gaule. Mais il fallait, beaucoup de doigté se rappelle Paul Etourneauud pour les remonter lentement sur la berge. On pouvait remonter aussi des

perches du Canada dans l'Enet et quelques truites dans l'Arnoult. On pêchait aussi les anguilles « au fagot » : un fagot de bois était déposé au fond de l'eau, les anguilles s'y réfugiaient naturellement sans appâts... On trouvait aussi le long de l'Enet du cresson. Cresson et anguilles devaient disparaître après-guerre avec l'entretien mécanique (et non manuel) des berges. Le savon manquait aussi, on faisait donc la lessive à la cendre de bois mélangée à des racines d'iris pour parfumer le linge. Il y avait bien un peu de « marché noir » si on peut appeler ainsi l'économie de troc qui dominait plutôt que les échanges monétaires : on échangeait du tabac contre des vêtements... Malgré la fin de la guerre, les difficultés persistent (les tickets de ravitaillement existèrent jusqu'en 1949), les années d'immédiat après-guerre furent très dures se rappelle Pierre Mouret, contrastant paradoxalement avec la solidarité des années d'occupation.



Tickets de pain « E » pour enfants de moins de trois ans. Avec ses tickets de rationnement, un adulte peut acheter 275 grammes de pain par jour. Il n'est pas fait que de blé.

Ce pain (de régime !) était constitué de farines diverses : maïs, fève, seigle ou orge auquel on ajoutait des brisures de riz.

Vers la libération

Quand l'électricité était coupée j'avais fabriqué avec du fil électrique un petit appareil que j'ai appelé une sauterelle. La boîte du fusible aérien enlevé lors des coupures se trouvait au-dessus d'une de nos fenêtres et, à l'aide d'une perche, je passais les deux branches de cette sauterelle de part et d'autre de la boîte et le courant était rétabli. Cette opération était faite à la nuit, il ne fallait pas être vu. Mon cousin Maurice Guérin avait apporté son poste de T.S.F. et nous étions plusieurs à écouter dans une chambre la radio anglaise. L'émission terminée, je m'empressais d'enlever ma sauterelle. 1944 était l'année de l'espoir mais le temps nous paraissait long.

Après le débarquement du 6 juin et les jours pénibles qui l'ont suivi, la victoire des alliés commençait à se dessiner et nous avons pu voir les Allemands remonter

¹³ L'organisation Todt, du nom de son fondateur, était chargée de la réalisation d'un grand nombre de projets de construction dans les domaines civil et militaire en Allemagne et dans les pays occupés, en utilisant la réquisition de travailleurs et le travail forcé. L'organisation fut chargée de construire « le mur de l'Atlantique », la base sous-marine de La Rochelle, les blockhaus et les piquets antichars, les fameuses « asperges de Rommel » se souvient Pierre Mouret. Il échappa lui aussi à la réquisition en s'inscrivant dans une usine de bois.

en cherchant tous les moyens de locomotion possibles, parfois sous la menace d'un revolver ! Nous avons ensuite vu les F.F.I. arriver. Les premiers venaient de Dordogne. C'était une compagnie du Bataillon Violette commandée par le lieutenant Laveau¹⁴. Ils venaient surtout de Thiviers et n'avaient pas beaucoup de matériel militaire. Leurs véhicules étaient surtout des « Traction avant » Citroën. Après leur départ, ce fut le premier régiment du Gers avec, cette fois, quelques uniformes. Ceux-ci sont restés dans la région et ont commencé le siège de la Poche de Royan. D'autres groupes sont passés dans notre village : des F.T.P. puis des Charentais du sud du département, des « F.F.I. de dernière minute » qui ne quittaient guère le café et leurs jeux de cartes¹⁵. Les engagements étaient nombreux pour défilé ! Notre salle de bal était toujours occupée. Elle avait même servi de dortoir à des jeunes de la région de Ciré d'Aunis embauchés dans une entreprise d'abattage de bois pour éviter de partir en Allemagne. Le siège de la poche de Royan s'organisait et Champagne était en seconde ligne pour accueillir la relève des combattants : deux de nos chambres étaient occupées¹⁶. C'est alors que je fus mobilisé en février 1945 et incorporé au centre de Saint-Maixent, puis dirigé vers Angoulême dans l'artillerie. C'est là, au mois d'avril, le 14 précé-

sément que nous avons vu passer les avions qui allaient bombarder Royan, prélude à l'attaque terrestre. J'obtins une permission pour savoir ce qui s'était passé. A mon arrivée à Champagne tout était terminé et les F.F.I. qui y étaient toujours faisaient de fréquents voyages à Royan. La capitulation allemande à Royan eut lieu le 18 avril. On a pu voir pendant quelque temps une pancarte à l'entrée de la ville : Royan, ville bombardée par erreur¹⁷. Après un séjour de quelques mois en Allemagne¹⁸, je fus démobilisé en mars 1946. Pendant mon séjour outre-Rhin, entre novembre 45 et mars 46, la valeur du mark est passée de 5 francs à 12 francs ! Je me suis alors demandé qui avait gagné la guerre. Après mon retour à Champagne, je préparai le concours d'entrée au Cadastre tout en continuant avec ma mère l'exploitation de notre établissement que nous avons quitté fin 1949 quand ma situation fut assurée. A partir de cette date, à laquelle nous avons déménagé, je n'ai connu les événements qui se sont déroulés à Champagne que par intermittence. C'est seulement à partir de ma retraite en 1981 que les contacts ont été plus fréquents avec mon village, mais mon cœur est toujours resté là.

Paul ÉTOURNEAUD
 Décembre 2017 à janvier 2018



Le quotidien La France de Bordeaux et du Sud-Ouest, journal collaborationniste de l'époque qui paraissait avec une pagination réduite. Édition de Noël 42 rendant compte de l'assassinat de Darlan ex-chef du gouvernement de Vichy. (coll. P. Etourneauud)

- ¹⁴ Le bataillon Violette libère Saintes le 4 septembre et est à Saint-Porchaire le 7.
- ¹⁵ Ces résistants de la dernière heure n'ont pas laissé un bon souvenir confirme Pierre Mouret.
- ¹⁶ De Champagne, on entendait les combats du « front de la Seudre » proches et on voyait les lueurs du bombardement de Royan.
- ¹⁷ Après le bombardement du 5 janvier 1945 qui avait détruit la ville à 80% et fait 427 victimes, le bombardement des 14-15 avril était le prélude à l'assaut final contre la « poche de Royan ». Il fut rapidement considéré comme une opération contestable du point de vue stratégique.
- ¹⁸ La France fut puissance occupante d'une partie de l'Allemagne avec ses alliés.

► Centenaire de l'armistice 1918.

► Histoire du Monument aux morts de Champagne

C'est le 25 février 1917 que pour la première fois le principe de l'érection d'un monument aux « habitants de la commune Morts pour la France » est évoquée lors d'un conseil municipal.

Déjà le deux juin 1915, dix mois après le début des hostilités, Monsieur Ulysse SERRES, entrepreneur à Champagne, offre à la commune un tableau intitulé « **Morts et Blessés au Champ d'Honneur 1914-1915** ». « Le Conseil accepte de tout cœur ce don généreux qui sera comme le livre d'or des glorieux militaires de cette commune et adresse ses bien sincères remerciements à Monsieur Serres pour son tableau ».

Il n'y a aucune trace, en dehors de ce conseil du 2 juin 1915, de ce tableau disparu depuis. Il est intéressant de noter que dès 1915, un an après le début de ce qui sera par la suite appelé la Grande Guerre, l'idée d'honorer le nom des glorieux soldats est déjà présente dans les esprits.

Ce même Monsieur SERRES fait parvenir à Monsieur Paul CHASSERIAU, Maire de Champagne, une lettre qui sera lue lors du Conseil du 25 février 1917. Dans cette lettre Monsieur SERRES « demande qu'il soit élevé, au cimetière de Champagne, un monument sur lequel sera gravé le nom des habitants de la commune morts pour la France ». « Le Conseil approuve en principe la proposition de Monsieur SERRES et décide que le projet sera repris et mis à exécution lors de la fin des hostilités ».

Le Conseil prend connaissance, au cours de la séance du 26 août 1917, d'une demande de Monsieur GONTIER concernant une demande « d'érection par souscription publique, d'un monument en faveur des défenseurs de la Patrie morts au Champ d'Honneur... ». « le Conseil prend acte de la demande et se reporte à la décision de février ».

Le 6 juin 1920, Monsieur le Maire informe le Conseil que la souscription publique ouverte en vue d'élever un Monument aux Enfants de Champagne morts pour la France a produit une somme de 1396,50 Francs. Le solde du devis de 4000 Francs sera couvert par une participation de la commune de 2000 Francs et une



subvention départementale de 679 Francs.

L'Etat devant faire transférer les corps des soldats morts pour la France, le Conseil décide le 26 septembre 1920 d'offrir une concession à perpétuité « à tous les enfants de Champagne morts pour la France ». Décision, confirmée par le Conseil du 10 juin 1921.

Le Monument aux Morts sera inauguré le 30 octobre 1921 en présence des autorités civiles et militaires.

Depuis, d'autres Champagnais sont morts sur de nouveaux champs de batailles (la seconde guerre mondiale, l'Algérie, le Liban), les noms de ces héros ont été ajoutés à ceux de la Grande Guerre et resteront à jamais dans notre mémoire collective.

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918 un travail de recherche a été effectué et a permis de réparer certains oublis. C'est pourquoi trois noms qui avaient été omis

à l'époque seront ajoutés à ceux de leurs camarades à l'occasion du 11 novembre prochain.



Croix de guerre 1914-1915
créée le 9 avril 1915.



Médaille militaire créée
le 22 janvier 1852 par Louis
Napoléon, Prince Président.

► Trois oubliés de la Grande Guerre ajoutés sur le Monument aux Morts.

Jean-Daniel PONTET a effectué un travail de recherches minutieux afin de remédier à l'oubli de trois soldats morts pour la France, non inscrits sur le Monument aux Morts de Champagne. Leurs trois noms seront ajoutés à la liste des « Morts pour la France » sur notre mémorial à l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918. Cent ans après la fin des hostilités, ils rejoindront ainsi symboliquement leurs camarades de combat. R.C.

Dès 1915, une première liste des habitants de Champagne morts pour la France avait été élaborée par Ulysse SERRES sous forme de tableau dont malheureusement aucune trace connue ne subsiste à ce jour.

Une plaque de marbre des Morts de Champagne se trouve sur un mur à l'intérieur de l'église, cette liste réalisée à une date inconnue a visiblement été élaborée après 1918.

En 1920 suite à la loi du 25 octobre 1919 relative à « ...la glorification des Morts pour la France au cours de la Grande Guerre », l'État lance le projet d'un livre d'or comprenant la liste des héros par commune. C'est le ministère des pensions qui en a la charge.

Le 6 juin 1921, la liste des Champagnais à graver sur notre Monument aux Morts est établie par la commune, vraisemblablement basée sur le livre d'or, avec cependant de légères différences. On s'interroge aussi sur deux ruptures de l'ordre alphabétique que l'on peut remarquer sur la plaque.

En 1929, le Ministère de la Guerre établit sa propre liste des Morts pour la France, ne prenant en compte que les personnes décédées entre le 2 août 1914 et

le 24 octobre 1919, mortes sur le champ de bataille ou à la suite de causes directement imputables au conflit. Les différences entre les listes de 1920 et celles de 1925 amènent l'État à adresser aux communes la liste de 1925, laissant à chacune d'elles le soin de contrôler et de remédier aux éventuelles erreurs sur les Monuments aux Morts.

En l'absence de cette liste de 1925, on peut penser qu'elle est à l'origine des deux noms ajoutés en bas de la plaque.

Ces données permettent d'établir un tableau qui devra être complété par les informations du Livret Militaire. Le site *Mémoire des Hommes* (site du Ministère de la Défense) permet de retrouver la fiche remplie par le Corps d'affectation, cette fiche indique le N° de matricule qui permettra ultérieurement d'accéder au Livret Militaire aux Archives Départementales. Cette fiche contient également, s'il y a lieu, les coordonnées du jugement déclarant le soldat Mort pour la France. Le Livret Militaire indique le parcours du soldat et la cause de sa mort, éventuellement la mention « Mort pour la France ».

Ce sont ces recherches qui nous ont permis de retrouver les noms de trois Champagnais manquant sur notre Monument aux Morts :

- BERNARD Leopold Adrien - disparu à Guise (Aisne), le 29 août 1914
- CHARLOPIN Marcel - naufragé de la Provence II, au large de la Grèce, le 26 février 1916
- ROBION Julien - décédé le 1^{er} mai 1915 à l'hôpital de Rochefort

Tous les trois « MORTS POUR LA FRANCE »

Ils seront ajoutés sur notre Monument à l'occasion du 11 novembre prochain.

Jean-Daniel PONTET



Médaille Commémorative Interalliée dite « Médaille de la Victoire ».



Médaille Commémorative de la Grande Guerre.

► La bibliothèque,

Un petit message aux Champagnais pour signaler que je ne pourrai assurer les permanences des mardis et jeudis durant les mois de Juillet et Août.

Pendant cette période vous pourrez continuer à bénéficier des services de la Bibliothèque du lundi au vendredi en vous adressant le matin au secrétariat de la mairie.

J'espère que ces deux mois d'été seront pour certains l'occasion de découvrir de nouveaux auteurs ou des genres littéraires différents. Je vous rappelle que vous pouvez toujours soumettre vos propositions de lecture et que j'essaierai de satisfaire vos demandes dans le mois qui suit.

Je profite de ce message pour vous remercier TOUS pour votre implication dans le fonctionnement de la Bibliothèque de Champagne et lui avoir redonné ainsi un nouvel élan. Je rappelle que les personnes pouvant assurer une permanence une fois par mois sont les bienvenues.

C'est aussi avec plaisir que nous partageons vos dons de livres récents et en bon état.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes lectures et vous donne rendez-vous en septembre avec toutes vos idées pour faire vivre et animer VOTRE bibliothèque.

Serge

► Information et inscription sur la bibliothèque de Champagne

Vous trouverez ci-dessous les informations sur le fonctionnement de la bibliothèque et un bulletin d'inscription.

Horaires

Ouverture
mardi et jeudi

Info Mairie 05 46 97 02 61
ou sur

bridelance1.wix.com/bibliochampagne

Renseignement et inscription en bibliothèque.

Pour emprunter un ouvrage, il faut être inscrit à la bibliothèque de Champagne ou une du réseau de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.

Consultation des ouvrages sur place gratuite et sans inscription préalable.

L'inscription et le prêt de livres à la Bibliothèque municipale de CHAMPAGNE sont **GRATUITS**.

Pour s'inscrire, il vous faut :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)
- la fiche d'inscription remplie (ci-dessous)

Acceptez-vous de recevoir du courriel de la bibliothèque ?

OUI NON

Autorisation parentale :

Je soussigné (e)

.....
Autorise mon enfant

.....
A bénéficié des services qu'offre la Bibliothèque Municipale de Champagne

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la bibliothèque et m'engage à en respecter les termes

Champagne le :
Signature

Bon à Savoir

Emprunter :

La bibliothèque met à votre disposition :

- Romans
- Livres en gros caractères
- Documentation Adultes et Jeunesse (santé, formation, psychologie, société, guides touristiques, livres de cuisine...)
- Livres Jeunesse
- Bandes dessinées
- Mangas
- Albums tout petits
- Albums 4/8 ans

A consulter en ligne :
bridelance1.wix.com/bibliochampagne

Avec votre Carte

Vous pouvez :

- Emprunter 5 livres pour une durée de trois semaines
- Demander la prolongation de vos emprunts pour 3 semaines une seule fois, à condition que ces documents ne soient pas attendus et réservés par un autre lecteur.
- Réserver des documents dont l'emprunt est en cours dans votre bibliothèque ou une du réseau.
- Pensez à rendre les livres dans les délais.
- En cas de perte ou détérioration portant atteinte à l'intégrité d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou rembourser le prix du document au cours du jour.

Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....
.....
.....

Code postal :

Ville :

Tél : dom :

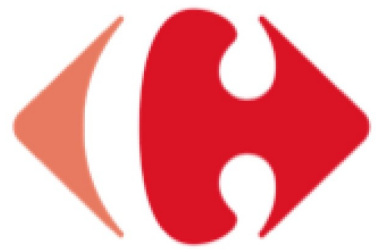
port :

Profession :

Courriel :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion du fichier de prêt de livres. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la bibliothèque. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la bibliothèque.

Carrefour market



Pont l'Abbé d'Arnoult

Venez faire le plein de fraîcheur et d'économies !

Votre magasin vous accueille:

Du Lundi au Vendredi

De 8h30 à 19h30 (Non Stop)

Le Dimanche & jours fériés

De 9h à 12h30



Route de Trizay – 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult

☎ 05 46 97 00 88 – www.carrefour.fr



Drive



Location



7j/24h



24h/24h

Patrick LARGEAU

Un assureur de proximité à votre service

Agent Général d'Assurances Exclusif
19 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
BP 50026
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél. 05 46 97 19 55

patrick.largeau@mutuelledepoitiers.fr



www.mutuelledepoitiers.fr

Secteur d'activité : Canton de St Porchaire, Nancras et Balanzac

ORIAS 07000819

GMS

GERALD MULTI-SERVICES

BRICOLAGE ET PETITES REPARATIONS
(Peintures, Electricité, Plomberie...)
ENTRETIEN DE LA MAISON ET EXTERIEURS

06 67 22 36 13 - gbony@laposte.net - CHAMPAGNE

 **EURO REPAR**
CAR SERVICE

Garage Patrick LEGLISE

Entretien & réparation toutes marques - Bris de Glaces
Vente Véhicules neufs & occasions

2 CHEMIN DES PREVAUTES - 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél. 05 46 97 00 05 - garage.leglisepatrick@wanadoo.fr



ARTISAN PEINTRE
BORDIN Bernard
FAÇADES MURS, SOLS,
DÉCORATION INTÉRIEURE, VITRERIE
06 09 95 41 89 - 05 46 98 06 42
bernard.bordin@sfr.fr

www.arnoult-informatique.com

ARNOULT INFORMATIQUE

4 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
contact@arnoult-informatique.com
05 46 93 20 99
06 89 44 48 12

L'INSTANT COIFFURE

Isabelle & Nathalie
Coiffure Femme - Homme - Enfant
Tel. 05 46 90 18 48

du lundi au samedi - de 9h à 19h
35 RUE NICOLAS APPERT
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
instantcoif@yahoo.fr

Boulangerie - Pâtisserie



« Au Pain Doré »

Spécialité : Galette de Champagne
Nos pains : Blédici, Baguette Champagnette, Brioche...

57 AVENUE RENE CAILLE - 17620 CHAMPAGNE
05 46 94 14 54 - 06 63 55 93 70

SAS LUTAUD

ENTRETIEN - **DEPANNAGE** - RAMONAGE
ZINGUERIE
INSTALLATION CHAUFFAGE - SANITAIRE
43 RUE DE LA FONTAINE - 17600 CORME ROYAL
Tel. 05 46 94 82 74
Courriel : lutaudalain@wanadoo.fr



AE FLORIAN BIZET

Menuisier - Charpentier bois
Fabrication et agencement de mobilier
21B AVENUE RENE CAILLE - 17620 CHAMPAGNE
06 73 23 26 53
florian_bizet@orange.fr

SAS ARTVOILE - SCORLION <http://artvoile.wix.com/artvoile>
NAVIGATION A LA VOILE - ILE D'OLERON

artvoile2@wanadoo.fr


Philippe Heichelbech
17620 CHAMPAGNE Tel. 06 27 22 45 99



Sylvie Stobinsky
Thérapeute Psycho Corporel

06 22 72 59 05
17620 CHAMPAGNE

Soulagez douleurs, raideurs et tensions

Technique Neuro Cutanée
Rétablit l'équilibre artériel, musculaire et circulatoire du corps.
Soulagement rapide et durable des douleurs du dos, sciatique, lumbago, torticolis, céphalée...
Douleurs articulaires : cou, épaules, genoux, chevilles...
Améliore la mobilité et la souplesse.